

s'y puisse dévouer à Dieu et aux hommes ; elle exige le célibat, pour que quiconque se sent la noble ambition de conquérir à la civilisation véritable l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, puisse l'entreprendre sans obstacle.

Cet ordre, dévoué à Dieu et au peuple, Dieu le recrute aussi parmi le peuple.

Mais à ces lâches, à ces traîtres, à ces apôtres, à ces prôneurs de la Réforme, qui ont déserté la milice de l'Eglise pour se livrer, contre leurs sermens, aux voluptés charnelles, proclamant le penchant de la nature comme une loi d'émancipation, aux déserteurs de tous les lieux et de tous les tems nous dirons : Soldat sans cœur et sans parole ! n'est-il pas dans la nature aussi de craindre les fatigues et la mort ? Cependant, chaque jour deux ou trois millions de guerriers surmontent ce penchant si naturel ; est déclaré lâche, infâme, qui, par la crainte de la mort, déserte son poste ; au lieu de relâcher pour lui la discipline, on le fusille. Et pourtant, la plupart de ces braves ne se sont point engagés volontairement. Toi au contraire, tu as eu des années entières pour délibérer, pour t'éprouver : tu t'es engagé de ton plein gré, ou bien tu en as menti à la face du Ciel et de la terre. Et maintenant, parce que tu te lusses d'être l'homme de Dieu et du peuple, maintenant que tu voudrais leur fausser ta foi et ton serment, il faudra, pour complaire à ta lâcheté parjure, abolir la loi, la discipline, l'armée de Dieu, la société, l'Eglise ! Dieu et son peuple veulent te punir ! Ou plutôt sois ce que tu dois être et ce que tu as juré d'être, l'homme de Dieu et du peuple, et tu n'auras ni le temps ni le besoin d'être l'homme d'une femme.

Jamais on n'a tant vanté l'indépendance que dans notre siècle ; qui ne sait que le célibat est une loi d'affranchissement et de liberté sociale ? Se faire l'homme de Dieu et l'homme du peuple, vivre et mourir pour l'un et pour l'autre, à cet effet n'être que soi : il y a là quelque chose d'indépendant, de libre, de supérieur à la force : il y a là quelque chose qui ne plie point assez sous la main des gouvernans. Et puis, ce corps se recrute dans le peuple : son exemple y répand je ne sais quoi de cette liberté et indépendance du prêtre. Le peuple n'est plus si souple à tous les caprices de l'homme au pouvoir. Un prêtre marié est bien plus traitable. Il craint pour soi, pour sa femme, pour ses enfans. On le tient par cinquante fils, on le fait agir comme une marionnette. Il ne sera plus l'homme de Dieu et du peuple, mais l'homme de la police : il prêchera la servilité sous nom de religion. Ses fils seront naturellement comme leur père. Ce sera une race bénite de maniables employés. Le fils du laboureur ne quittera plus sa charrue, le fils du charpentier sa boutique. Le peuple n'apprendra plus que la servitude.

Ainsi Henri VIII trouve ses prêtres, ses évêques trop rétifs. Il leur fait prendre des femmes. Aussitôt ils consacrent au nom du